



**APPEL A PROJETS ASSOCIATIFS :
ANIMATION DU TERRITOIRE FONTENAISIEN
DOSSIER DE CANDIDATURE 2020**

Nom de l'association :

Nom du projet :

Montant de la subvention sollicitée : €

**Appel à projets associatifs « Animation du territoire fontenaisien » :
Note explicative**

La Ville de Fontenay-aux-Roses soutient les structures associatives fontenaisiennes par la mise à disposition de matériel, de locaux ou par l'octroi de subventions. Afin de poursuivre son soutien aux associations et dynamiser la vie associative, la Ville (en partenariat avec le Conseil départemental des Hauts-de-Seine) lance la 5^{ème} édition de l'appel à projets « Animation du territoire fontenaisien ». Cet appel à projets a pour but d'encourager les actions et initiatives menées par les associations favorisant le lien social et l'animation sur l'ensemble des quartiers de la Ville.

❑ Qui peut répondre ?

- Les associations fontenaisiennes ou celles ayant un partenariat avec la ville de Fontenay-aux-Roses
- Les associations ayant un an d'existence
- Les associations légalement constituées à la Préfecture et enregistrées au service de la Vie associative

❑ Quels sont les critères de sélection ?

Les projets sont étudiés au regard des critères suivants :

- Thématique

Les projets doivent porter sur l'une des thématiques suivantes :

- ➔ Sport
- ➔ Jeunesse
- ➔ Accès à la culture
- ➔ Soutien à la parentalité et soutien aux familles
- ➔ Accès aux soins et solidarité
- ➔ Citoyenneté, lien social et intégration (Accompagnement du projet de renouvellement urbain des Paradis en valorisant le quartier et en encourageant le lien social et la cohésion sociale)

- Public

Les habitants de la ville de Fontenay-aux-Roses.

❑ Comment répondre ?

L'association souhaitant répondre à l'appel à projets doit retourner **avant le 15/12/2019** le dossier de candidature **accompagné d'un R.I.B par e-mail** à :

vieassociative@fontenay-aux-roses.fr

Important :

Si vous souhaitez présenter plusieurs projets, il est nécessaire de remplir plusieurs dossiers de candidature.

❑ **Instruction du dossier**

- L'instruction

Les dossiers sont instruits par le service de la Vie associative.

- La décision

Les projets sont présentés en commission qui émet un avis sur le financement ou non des projets.

Le soutien de la Ville est apporté sous forme d'une subvention annuelle. Le montant de la subvention est déterminé en fonction des critères de sélection. La subvention accordée est votée par le Conseil municipal.

Une réponse est transmise aux associations par courrier.

- Descriptif des thématiques :

→ Sport

Cette thématique vise à développer des actions favorisant le sport et l'accès aux activités pour tous.

→ Jeunesse

Cette thématique vise à développer des actions rapprochant les jeunes de la citoyenneté.

→ Culture

Cette thématique vise à développer des actions favorisant la culture et l'accès aux activités culturelles dans les quartiers.

→ Solidarité et accès aux soins

Cette thématique vise à faciliter l'accès aux soins des habitants les plus isolés et permettre une meilleure autonomie.

→ Soutien à la parentalité et soutien aux familles

Cette thématique vise à développer des actions favorisant le soutien à la parentalité et aux familles au sein des quartiers.

→ Citoyenneté, lien social et intégration

Cette thématique vise à développer des actions favorisant l'exercice de la citoyenneté et le lien social. Il s'agira par exemple de développer des manifestations festives, des projets inter-associatifs (ex. fête de quartier, organisation d'une animation autour du téléthon...) ou d'accompagner le projet de renouvellement urbain des Paradis en valorisant le quartier et en encourageant le lien social et la cohésion sociale.

Important :

Dans le cadre de cet appel à projets ne sont pas financés :

- les subventions d'investissement,
- les subventions de fonctionnement,
- les projets n'ayant pas un intérêt local.

❑ Important

Dans le cas où l'association souhaiterait pour son projet la mise à disposition de locaux et de matériel de la Ville, elle devra s'assurer en amont de leurs disponibilités et mentionner dans le dossier les accords pris avec les différents services municipaux et les structures de Vallée Sud Grand Paris. Par ailleurs, tout partenariat avec les structures citées précédemment et les établissements scolaires de la Ville devra être consolidé avant l'envoi du dossier au service de la Vie associative. Il conviendra de joindre au dossier une lettre ou un courriel d'accord du partenaire.

❑ **Obligations de l'association ayant obtenu une subvention dans le cadre de l'appel à projets associatifs « Animation du territoire fontenaisien »**

- Le versement de la subvention accordée dans le cadre de l'appel à projets devra financer un projet dans le courant de l'année 2020.
- Pour les financements de plus de 10 000 €, une avance de 60% sera octroyée dans un premier temps. Le versement du solde sera effectué sur production d'un rapport final de réalisation de l'action signé par le président de l'association.
- Afin de permettre à la Ville d'évaluer le projet mené, l'association s'engage à lui fournir un bilan qualitatif et quantitatif (faisant clairement apparaître l'affectation de la subvention obtenue).
- Dans le cas où le projet n'a pu être réalisé, la Ville se réserve le droit de demander la restitution de la subvention versée, au prorata des sommes non encore utilisées et/ou mal affectées.
- Les associations qui communiqueront sur leur projet devront insérer sur leur support de communication les logotypes du Conseil départemental des Hauts-de-Seine et de la Ville de Fontenay-aux-Roses ainsi que la mention suivante « avec le concours financier du Département des Hauts-de-Seine et la Ville de Fontenay-aux-Roses ». Seules les associations qui auront été sélectionnées dans le cadre de l'appel à projets pourront utiliser les logotypes de la Ville et du Conseil départemental des Hauts-de-Seine.

Renseignements :

Service de la Vie associative

Tél : 01 41 13 20 97

E-mail : vieassociative@fontenay-aux-roses.fr

I. Identification de l'association :

Nom de l'association	
¹Numéro Siret (obligatoire)	
Objet de l'association	
Nom du président	
Adresse de l'association	
Contact de référence de l'action (<i>précisez sa fonction</i>)	
Téléphone	
E-mail	

Budget global de fonctionnement de l'association (compte de résultat N-1) :

¹ Le numéro Siret est obligatoire pour obtenir une subvention de l'Etat et des collectivités locales. Dans le cas où le projet serait accepté par la Commission, aucune subvention ne sera versée si le numéro Siret n'est pas mentionné dans le dossier.

II. Le projet

- Nom du projet :

1. Domaine d'intervention

Le projet concerne l'une des thématiques suivantes :

- Sport
- Jeunesse
- Culture
- Soutien à la parentalité et aux familles
- Solidarité et accès aux soins
- Citoyenneté, lien social et intégration (Accompagnement du projet de renouvellement urbain des Paradis en valorisant le quartier et en encourageant le lien social et la cohésion sociale)

(Voir le descriptif des thématiques en page 4)

2. Descriptif du projet

La présentation du projet devra être rédigée et suffisamment détaillée sur la page n° 7 (et autres si nécessaire) afin d'en permettre la compréhension de son contenu. Les informations citées ci-dessous devront être précisées :

- Origine du projet
- Déroulement de l'action en précisant son contenu et son organisation dans le temps
- Durée du projet (Date de démarrage et date de fin du projet)
- Public ciblé (Type, nombre de personnes qui seront potentiellement touchées par ce projet)
- Identification précise des objectifs et des enjeux auxquels répondent le projet
- Les résultats attendus
- Moyens humains mis en œuvre
- Moyens matériels mis en œuvre
- Moyens financiers mis en œuvre
- Partenaires associés (financeurs, collectivités, associations, entreprises, écoles...)
- Justificatifs des accords pris avec les partenaires (lettres, courriels)

Une attention particulière sera portée aux projets associant les partenaires locaux et s'inscrivant dans les démarches inter-associatives ainsi qu'aux projets permettant d'accompagner le projet de renouvellement urbain des Paradis.

Important : La présentation du projet doit être rédigée et détaillée sur les pages suivantes.

- **Présentation détaillée du projet :**

- **Présentation détaillée du projet :**

3. Evaluation du projet

Veillez indiquer ci-dessous les critères, indicateurs et outils qui vous permettront d'évaluer le projet.

4. Budget prévisionnel du projet :

DEPENSES (montant en €)		RECETTES (montant en €)	
60 Achats		70 Produits	
Matières et fournitures		Vente de marchandises	
Frais généraux et secrétariat (fournitures...)			
Prestations de services		Prestations de services (préciser)	
Autres (préciser)			
61 Services extérieurs		74 Subventions	
Assurance		Ville de Fontenay-aux-Roses	
Location		Département	
Autres (préciser)		Région	
		Etat (précisez le ou les ministères sollicités)	
62 Autres services extérieurs			
Rémunération intermédiaires et honoraires			
Publicité, publication			
Déplacement, missions, réception		Fonds européens	
Frais postaux et de télécommunications		Fédérations	
Services bancaires, autres		Entreprises	
		Autres (préciser)	
64 Charges de personnel			
Salaires bruts		Autres recettes attendues	
Coût du total du projet		Total des recettes	
COÛT TOTAL DU PROJET		TOTAL DES RECETTES	
86 Emploi des contributions volontaires en nature			
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite des biens et des prestations (locaux, matériel...)		Prestations en nature	
Bénévoles		Dons en nature	

Au regard du coût total du projet, l'association sollicite une subvention de €.

5. Bilan du projet subventionné en 2019

Si vous avez reçu une subvention dans le cadre de l'appel à projets associatifs « Animation du territoire fontenaisien » en 2019, nous vous prions de remplir le bilan ci-dessous :

5.1 Descriptif du projet

Descriptif du projet	
Intitulé du projet	
Descriptif succinct du projet	
Période	
Territoire ciblé	

5.2 Objectifs du projet

Quels étaient les objectifs visés (qualitatifs et quantitatifs) ? Quel était le public visé ? (Type, volume)

Les objectifs ont-ils été atteints ? Oui / Non Si non, précisez pourquoi ainsi que les difficultés rencontrées.

5.3 Indicateurs et outils évaluant le projet

Précisez les indicateurs (éléments qualitatifs et quantitatifs qui vous ont permis de savoir si les objectifs de votre projet ont été atteints)

Quels outils, avez-vous utilisés pour évaluer votre projet ?

5.4 Bilan financier 2019

DEPENSES	Prévision	Réalisation	RECETTES	Prévision	Réalisation
60 Achats			70 Produits		
Matières et fournitures			Vente de marchandises		
Frais généraux et secrétariat (fournitures...)					
Prestations de services			Prestations de services (préciser)		
Autres (préciser)					
61 Services extérieurs			74 Subventions		
Assurance			Ville de Fontenay-aux-Roses		
Location			Département		
Autres (préciser)			Région		
			Etat (précisez le ou les ministères sollicités)		
62 Autres services extérieurs					
Rémunérations intermédiaires et honoraires					
Publicité, publication					
Déplacement, missions, réception			Fonds européens		
Frais postaux et de télécommunications			Fédérations		
Services bancaires, autres			Entreprises		
			Autres (préciser)		
64 Charges de personnel					
Salaires bruts			Autres recettes attendues		
Coût du total du projet			Total des recettes		
COÛT TOTAL DU PROJET			TOTAL DES RECETTES		
86 Emploi des contributions volontaires en nature			87 Contributions volontaires en nature		
Secours en nature			Bénévolat		
Mise à disposition gratuite des biens et des prestations (locaux, matériel...)			Prestations en nature		
Bénévoles			Dons en nature		

ATTESTATION SUR L'HONNEUR

Cette fiche doit obligatoirement être remplie. Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e), _____ le/la président(e) de l'association

- certifie que l'association est régulièrement déclarée ;
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier ;
- demande une subvention pour l'appel à projets de _____ € ;
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée au compte bancaire ou postal de l'association dont je joins le relevé d'identité bancaire ;
- certifie avoir pris connaissance de la note explicative du dossier, notamment la partie concernant les obligations de l'association « ayant obtenu une subvention dans le cadre de l'appel à projets « Animation du territoire fontenaisien ».

Fait le _____ à _____

Signature du Président